

France & Monde → Actualités

COMMERCE ■ Quand la pâte repose longtemps, le pain est meilleur mais le boulanger doit-il aussi se reposer ?

Jour sans pain : une bataille sans fin

Dominique Anract : « La clientèle le comprend très bien »



Dominique Anract est le président de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie depuis 2017.

Cette organisation défend les intérêts des boulangeries artisanales dites « traditionnelles » concurrencées par de multiples acteurs. La CNBP « défend » le principe du jour de fermeture hebdomadaire, attaqué par la FEB (Fédération des entreprises de la boulangerie), qui représente notamment les franchises. « Récemment, les Deux-Sèvres n'ont pas cédé mais parfois on perd, comme dans les Hauts-de-Seine », reconnaît Dominique Anract.

Ce positionnement n'est pas dogmatique, selon lui : « Nous tenons compte des situations locales. Nos adhérents de Vendée et dans les régions touristiques en général, veulent pouvoir travailler sept jours sur sept en haute saison et se reposer un peu le reste de l'année. »

Si l'autorisation d'ouvrir 7 jours sur 7 n'empêche pas de fermer un jour ou même deux, cela revient à un non-choix pour le représentant des artisans indépendants : « Ils sont coincés car s'ils choisissent de fermer un jour, les gros vont prendre le chiffre d'affaires. »

Le modèle économique des boulangeries traditionnelles, « c'est de commencer par une petite affaire. Un jeune couple qui démarre et doit ouvrir 7 jours sur 7, au bout de 3 ans il est rincé [...] on a déjà un problème pour retrouver des repreneurs mais là c'est l'attractivité du métier qui est menacée ». Pour Dominique Anract, la nécessité du jour de repos est « très bien comprise et assimilée par la clientèle. Qui va ce jour-là chez le collègue et vice-versa ». ■

POUR CONTRE

L'ouverture 7 jours sur 7 des boulangeries est autorisée désormais dans plus de la moitié des départements métropolitains. La lutte entre boulangeries « à l'ancienne » et franchisées rebondit devant les juridictions administratives et parfois s'enlise. Derrière l'enjeu de la fermeture hebdomadaire réglementée se sont deux visions du commerce qui s'opposent. Le pain n'est pas un produit alimentaire comme les autres. Il est lesté d'une charge symbolique très forte. Jusqu'en 2014, ce n'était pas seulement le jour de fermeture mais les congés annuels des boulangeries qui étaient réglementés par arrêté préfectoral.

Julien Rapego
julien.rapego@centrefrance.com

Paul Boivin : « Il faut vivre avec son temps »



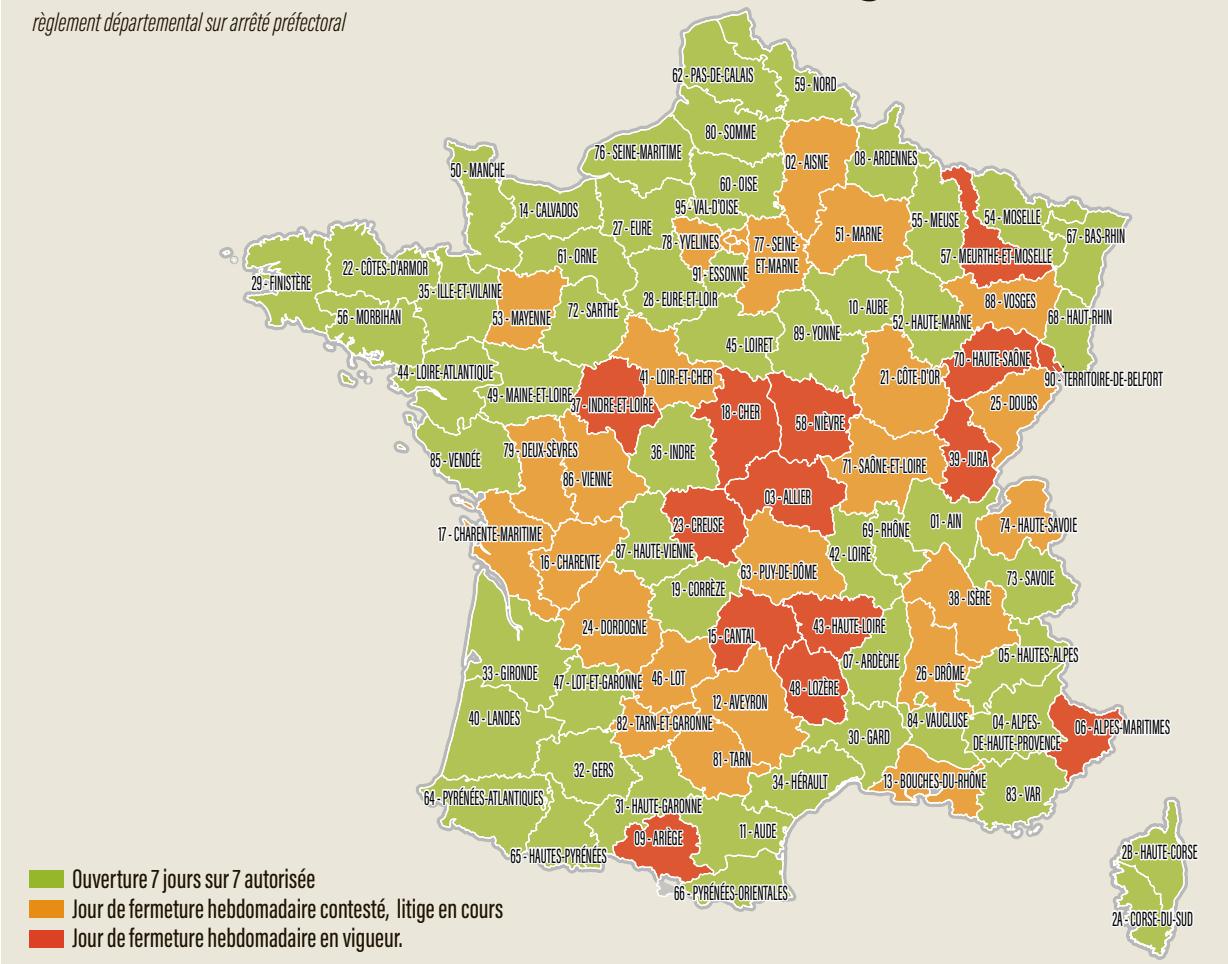
Ne dites pas au directeur général de la Fédération des entreprises de la boulangerie qu'il représente les « industriels » : la FEB associe les professionnels de la panetterie (dotés de terminaux de cuisson) et les « nouveaux boulangeries » franchisées, qui ont des fourniliers dans chaque point de vente.

Depuis 15 ans, La FEB fait basculer les départements un par un dans le régime de l'ouverture autorisée 7j/7 en attaquant les arrêtés préfectoraux. « C'est un débat entre gé-

néations et pas entre modèles », estime Paul Boivin. La défense du jour de fermeture réglementé est pour lui « un combat d'arrière-garde qui ne protège en rien les artisans [...] ce qui fait le succès c'est l'emplacement, la qualité des produits et le rapport qualité-prix ». Paul Boivin revendique être le porte-voix d'« entrepreneurs qui savent très bien faire leur produit tout en travaillant leur concept, l'attractif de leur magasin, le service client ». Et il faut les laisser « bosser comme ils veulent ». Cela ne pénaliserait personne : « il n'y a pas de baisse du nombre de boulangeries », assure le directeur général de la FEB. Le 7j/7 correspond selon lui « à la demande des consommateurs qui préfèrent avoir du pain du jour. C'est une tendance et quand on est commerçant, il faut vivre avec son temps ». Les tenants de la « tradition » bataillaient déjà dans les années 1990 contre la grande distribution et, pour Paul Boivin, l'arrivée des boulangeries artisanales franchisées n'a pas fait baisser la qualité des pains. « En trente ans, elle a considérablement augmenté. » Une qualité qui devrait selon lui être le seul juge de paix. En lieu et place du préfet. ■

Jour de fermeture hebdomadaire des boulangeries

règlement départemental sur arrêté préfectoral



► VITE DIT

BUDGET : UN CALENDRIER INTENSA-

BLE. Après le rejet de la taxe Zucman vendredi, les députés reprennent aujourd'hui l'examen du budget. Mais pour une seule journée. Le vote initialement prévu le 4 novembre n'aura pas lieu, alors que plus de 2.000 amendements restent à examiner. Dès demain, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prendra le relais dans l'hémicycle. Le budget de l'Etat ne reviendra à l'ordre du jour qu'à partir du 12 novembre. Il restera alors onze jours avant que la copie budgétaire ne soit transmise au Sénat. ■

ZEMMOUR FAVORABLE À UNE PRI-
MAIRE. « Chiche ! » Le président de Reconquête, Éric Zemmour, s'est dit favorable hier

sur BFMTV à une primaire en vue de la présidentielle. Une primaire qui irait de Gérald Darmanin (Renaissance) à la députée européenne Reconquête Sarah Knafo. Le maire de Cannes, David Lisnard, de même que le patron des députés LR Laurent Wauquiez, plaident eux aussi pour une primaire ouverte « à tous les électeurs de droite ». ■

LE PRINCE ANDREW DÉCHU. Le gouvernement britannique va retirer à l'ex-prince Andrew, frère du roi Charles III, le dernier titre militaire honorifique qui lui reste. Le roi a annoncé jeudi que son frère était déchu de ses titres, en raison des liens d'Andrew, 65 ans, avec le financier américain et criminel sexuel Jeffrey Epstein, mort en 2019. ■

Casse du Louvre

Un couple, dont l'ADN a été découvert sur la nacelle du monte-chargé utilisé lors du cambriolage du Louvre, a été mis en examen et écroué samedi, portant à quatre le nombre de suspects incarcérés dans le cadre de cette enquête.

« Il y a quatre auteurs, il en reste au moins un à retrouver, plus sans doute le ou les commanditaires », a déclaré le ministre de l'Intérieur Laurent Nunez au Parisien. Hier, la procureure de Paris a souligné que rien ne permettait à ce stade d'évoquer une complicité au sein du musée. ■

LES DÉPOUILLES DE TROIS OTAGES

REMISES À ISRAËL. Israël a annoncé hier soir avoir reçu les dépouilles de trois otages qui lui ont été remises par la Croix-Rouge, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas qui prévoit le retour de tous les otages, vivants ou morts. ■

LE BILAN DE L'OURAGAN MELISSA

S'ALOURDIT EN JAMAÏQUE. L'ouragan Melissa, l'un des plus puissants jamais recensés, a causé la mort d'au moins 28 personnes en Jamaïque, là où il a touché terre, selon un nouveau bilan humain communiqué hier par le Premier ministre Andrew Holness. Au total, Melissa, qui a également inondé Haïti et Cuba, a fait près de 60 morts. ■